

Université de Lille 2022



SOMMAIRE

Communiqué de presse	4-5
Communiqué de presse en anglais	6-7
Communiqué de presse en néerlandais	8-9
Les étapes clés	10-11
Présentation des établissements	12-17
Chiffres-clés	18-19
Contact presse	20

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Établissement Public Expérimental lillois Les établissements fondateurs ont adopté les statuts du projet de création de la future Université de Lille

Le jeudi 22 avril 2021, l'Université de Lille, l'École Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles, l'École Supérieure de Journalisme de Lille et Sciences Po Lille se sont prononcées favorablement sur les statuts du futur établissement public expérimental (EPE) de la métropole lilloise.

Le conseil d'administration de l'École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille (ENSAPL), après un premier vote en faveur du projet mais prêtant à interprétations juridiques contradictoires, s'est de nouveau réuni le 11 mai pour se prononcer cette fois à la majorité de ses membres en exercice en faveur des statuts.

Compilation définitive des votes des conseils d'administration des établissements

ÉTABLISSEMENT	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Université de Lille	26	9	2
ENSAIT	28	1	2
ENSAPL*	13	1	
ESJ Lille	27	4	0
Sciences Po Lille	19	11	0

* 6 membres du conseil d'administration de l'ENSAPL n'ont pas participé au vote.

Par ces votes, les cinq institutions s'engagent dans la finalisation de la construction d'un établissement public qui verra le jour le 1^{er} janvier 2022 et portera le nom d'« Université de Lille ».

Bénéficiant déjà du soutien des collectivités territoriales et des organismes de recherche (CNRS, Inserm, Inria), du CHU et de l'Institut Pasteur de Lille, cette université disposera de tous les atouts pour s'affirmer comme un **acteur académique majeur** et **surmonter le défi de la transition globale** auquel sont confrontées nos sociétés.

Autour d'un **projet attractif**, elle proposera au plus grand nombre, dans une démarche inclusive, d'étudier, d'innover par l'expérimentation et la recherche, de travailler, faire carrière dans les meilleures conditions au sein d'infrastructures et de campus propices au bien-être et à l'épanouissement.

Ses objectifs seront principalement de :

- **Devenir une université d'excellence** en se positionnant parmi les universités européennes les plus reconnues dans les années à venir. Une université ouverte aux étudiants à l'international et offrant des perspectives d'études à l'étranger pour les étudiants nationaux,
- **Rendre accessible à tous l'accès à l'enseignement supérieur et à la recherche**, par ses missions de service public et d'inclusion, dans les domaines de la formation initiale mais aussi de la formation continue, de la reconversion professionnelle,
- **Se positionner comme un acteur majeur du renouveau de son territoire**, capable de répondre, par les outils du savoir et de la connaissance, aux défis de la transition globale – aux plans sociétal, économique et écologique.

Cette université nouvelle reposera sur une stratégie partagée et une autonomie d'action des composantes et établissements-membres qui en feront partie. Elle aura vocation à reprendre et poursuivre les axes stratégiques impulsés par l'1-SITE depuis 2017 par l'intégration Recherche-Formation-International et par la valorisation socio-économique.

L'EPE sera, dans son fonctionnement et ses modes de gouvernance, un établissement innovant. Les principes qui guident son organisation sont ceux de la subsidiarité, plus ou moins forte selon le statut des établissements.

Les établissements se proposent de former ensemble une université agile, car les acteurs veulent absolument éviter un établissement dans lequel une centralisation excessive des décisions pourrait créer une embolie administrative.

Le principe acté est d'avoir une gouvernance partagée entre tous les acteurs de l'EPE qui permette de co-construire les grandes décisions stratégiques, et une présidence garante de la bonne exécution de cette politique commune.

Au-delà de cette conception partagée de la stratégie universitaire, la volonté est de permettre à chaque entité de déployer, dans ce cadre général, des éléments relevant de sa propre expertise et d'établir une véritable délégation fondée sur la confiance.

François ANDRIEUX, Directeur, ENSAPL

Jean-Christophe CAMART, Président, Université de Lille

Éric DEVAUX, Directeur, ENSAIT

Pierre MATHIOT, Directeur, Sciences Po Lille

Pierre SAVARY, Directeur, ESJ Lille

COMMUNIQUÉ DE PRESSE EN ANGLAIS

Experimental Public Institution of Lille The founding institutions have approved the statutes of the project to create the future University of Lille

On Thursday 22 April 2021, the boards of directors of the University of Lille, the École Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles, the École Supérieure de Journalisme de Lille and Sciences Po Lille adopted the bylaws of the experimental public institution (EPI), definitively marking their commitment to the confirming the I-SITE label and to continuing the ambitious dynamics of public higher education in Lille.

The Board of Directors of the École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille, after a first vote in favour of the project but which gave rise to contradictory legal interpretations, met again on 11 May to decide this time by a majority of its members in office in favour of the bylaws.

The five institutions are pleased with the result obtained at the end of the Boards of Directors, the details of which are as follows:

Details of the votes at the Boards of Directors of the institutions

INSTITUTION	POSITIVE	NEGATIVE	ABSTENTION
Université de Lille	26	9	2
ENSAIT	28	1	2
ENSAPL*	13	1	
ESJ Lille	27	4	0
Sciences Po Lille	19	11	0

* 6 members of the ENSAPL board did not participate.

The five institutions are thus co-constructing an Experimental Public Institution that will be founded on January 1, 2022. This future university will bear the name "Université de Lille".

Already benefiting from the support of local authorities and research organisations (CNRS, Inserm, Inria), the University Hospital and the Pasteur Institute of Lille, this university will have all the assets to position itself as **a major academic player** and **to overcome the challenges of the global transition** facing our society.

Starting from **an attractive academic project**, the EPI will adopt an inclusive approach in order to offer the greatest number of people the opportunity to study, innovate through experimentation and research, work and make a career in the best possible conditions within infrastructures and campuses designed for well-being and fulfillment.

Its main goals are:

- **To become a university of excellence** by positioning itself among the most recognized European universities in the years to come. A university open to international students and offering outgoing study abroad opportunities;
- **To provide access to higher education and research for all**, through its missions of public service and inclusion, in the areas of initial training as well as continuing education and professional retraining;
- **To position itself as a major player in the renewal of its territory**, able to respond, using the tools of knowledge and understanding, to the challenges of global transition - at the societal, economic and ecological levels.

This new university will be based on a shared strategy and a policy of autonomy of action for the components and member institutions that will be part of it. It will have the vocation to take up and pursue the strategic axes impelled by the I-SITE since 2017 through the integration of research, education and international affairs.

The EPI will be an innovative institution in terms of its organisation and modes of governance. The principles guiding its organisation are those of subsidiarity, more or less strong depending on the status of the institutions.

The institutions propose to form an agile university together, because the actors absolutely want to avoid an institution in which excessive centralisation of decisions could create an administrative bottleneck.

The principle agreed upon is to have a shared governance between all the actors of the EPI which allows for the co-construction of the major strategic decisions, and a presidency which guarantees the proper execution of this common policy.

Beyond this shared conception of university strategy, the desire is to allow each entity to deploy, within this general framework, elements of its own expertise and to establish a real delegation based on trust.

François ANDRIEUX, Directeur, ENSAPL

Jean-Christophe CAMART, Président, Université de Lille

Éric DEVAUX, Directeur, ENSAIT

Pierre MATHIOT, Directeur, Sciences Po Lille

Pierre SAVARY, Directeur, ESJ Lille

COMMUNIQUÉ DE PRESSE EN NÉERLANDAIS

Experimentele Openbare Instelling (EPE) in Lille (FR)

Op donderdag 22 april 2021 hebben de Universiteit van Lille, de École Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles, de École supérieure de journalisme de Lille en Sciences Po Lille voor de statuten gestemd over de toekomstige experimentele openbare instelling (EPE: Etablissement Public Expérimental), van de Rijselse stadsregio.

Het College van Bestuur (Conseil d'Administration) van de ENSAPL (École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille) had in eerste instantie voor het voorstel gestemd, maar dat gaf vervolgens aanleiding tot tegenstrijdige juridische interpretaties. Op 11 mei is alsnog voor de statuten gestemd.

Definitief overzicht van de stemmingen in de Colleges van Bestuur van de instellingen

INSTELLING	VOOR	TEGEN	ONTHOUDING
Université de Lille	26	9	2
ENSAIT	28	1	2
ENSAPL*	13	1	
ESJ Lille	27	4	0
Sciences Po Lille	19	11	0

* 6 Leden van het College van Bestuur van de ENSAPL hebben niet aan de stemming deelgenomen.

Met deze stemmen zetten de vijf instellingen zich in voor de voltooiing van het optuigen van een experimentele openbare instelling, die vanaf 1 januari 2022 de naam « Université de Lille » zal dragen.

Via een inclusieve benadering en met een aantrekkelijk project als uitgangspunt, zal het voor een grotere doelgroep mogelijk worden om te studeren, te innoveren (via experimenten en onderzoek), te werken en carrière te maken in een voor welzijn en ontplooiing bevorderlijke werkomgeving.

François ANDRIEUX, Directeur, ENSAPL

Jean-Christophe CAMART, Président, Université de Lille

Éric DEVAUX, Directeur, ENSAIT

Pierre MATHIOT, Directeur, Sciences Po Lille

Pierre SAVARY, Directeur, ESJ Lille

LES ÉTAPES CLÉS

De l'ambition à la concrétisation d'un ambitieux projet



Fondation I-SITE ULNE

La Fondation I-SITE ULNE est la structure qui accompagne la réalisation du projet « Université Lille Nord-Europe » labellisé en février 2017 dans le cadre de la 2^e vague du Programme Investissements d'Avenir.

Le projet Université Lille Nord-Europe (ULNE) fédère 14 membres fondateurs avec pour objectif de transformer le paysage de la recherche et de la formation en région Hauts-de-France, en renforçant et en diffusant son excellence. Son but consiste en la création d'une grande université internationale, classée parmi les 50 premières en Europe avant 10 ans.

Santé de précision, innovation pour une planète en mutation, monde numérique au service de l'humain et cultures, **sociétés et pratiques en mutation** : Le projet est structuré autour de quatre thématiques

de recherche interconnectées couvrant un spectre disciplinaire large. L'internationalisation, l'innovation pédagogique et la valorisation sont également au cœur de ses priorités.

En mettant autour d'une même table les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, les organismes mais également de nombreux acteurs du monde socio-économique et de la recherche en santé, elle a pour ambition de participer à la création d'une université internationalement reconnue, capable de figurer parmi les plus grandes universités européennes.

CHRONOLOGIE DEPUIS 2017

JANVIER 2017

Labellisation du projet I-SITE ULNE



JANVIER 2018

Création de l'Université de Lille



DÉCEMBRE 2020

Jusqu'en février 2021 : Consultation sur l'avant-projet de statuts et sur la note politique au sein des établissements

FÉVRIER 2021

Envoi du projet de statuts à la Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP)

AVRIL 2021

Début avril : Retour de la DGESIP sur le projet de statuts
22 avril : Soumission des statuts au vote des Conseils d'Administration des établissements

JUIN 2021

Avis du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER)

SEPTEMBRE 2021

Publication du décret de création de l'établissement public expérimental Université de Lille

NOVEMBRE 2021

Élection des membres du Conseil d'Administration



www.isite-ulne.fr

www.universitedelille2022.fr

Un projet d'avenir pour l'enseignement supérieur et la recherche

La création d'un établissement public expérimental est la possibilité de transformer, de renforcer et de faire rayonner l'enseignement supérieur et la recherche en tirant parti des forces et de la complémentarité de l'Université de Lille et des écoles Lilloises.

Elle constitue une opportunité de construire un établissement commun ayant vocation à renforcer l'ensemble des acteurs autour du défi de la transition globale. Une université qui contribue par la formation, la recherche et l'innovation, au dynamisme de son territoire, qui forme les nouvelles générations aux métiers de demain et qui participe au débat public et à l'invention du monde d'après.

Il s'agit d'une nouvelle université :

- fière d'assumer sa mission de service public de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- complète qui propose tous types de formation et couvre l'ensemble des champs disciplinaires ;
- porteuse d'une recherche d'excellence dans plusieurs domaines ;
- visible au rang mondial, idéalement située au cœur de l'Europe, reconnue de son écosystème ;
- attractive, au service de son territoire, qui forme les talents de demain ;
- inclusive, responsable et engagée, attentive à ses personnels et usagers ;

- experte et dans l'action pour répondre aux défis de la transition ;
- agile et reposant sur l'autonomie des acteurs.

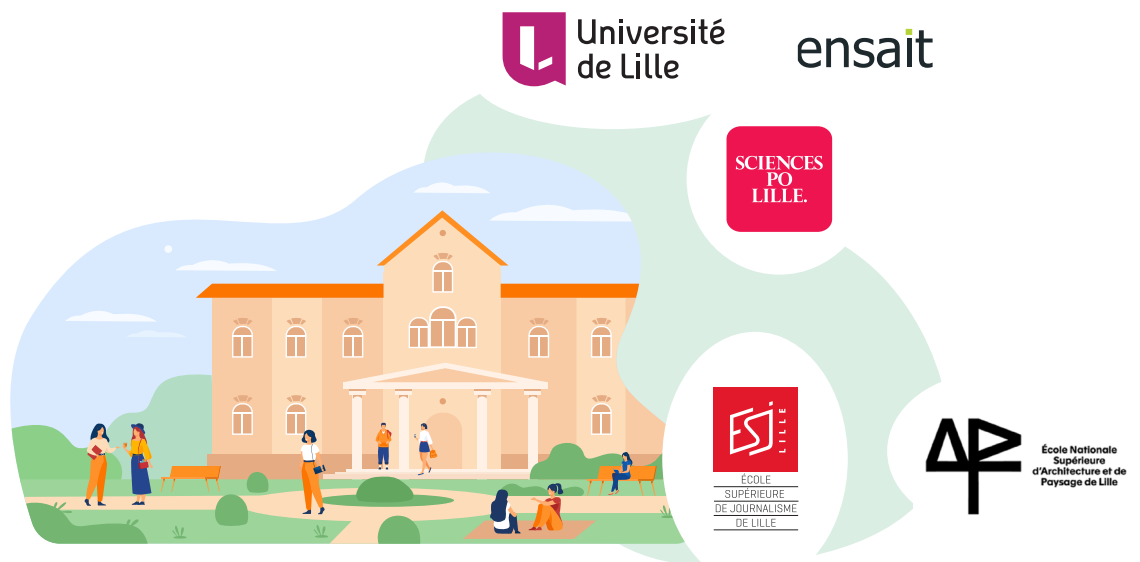
Le site abrite la plus grande université de France (près de 75 000 étudiants), ainsi que des écoles et instituts de renom. Il bénéficie aussi d'une localisation géographique facilitant les échanges avec l'Europe du Nord, et forme plus de 10% des ingénieurs en France. Il est parvenu à identifier des points de recherche d'excellence, incarnés par des hubs, selon une stratégie qui lui a permis d'être labellisé I-SITE.

La reconnaissance internationale et la densification du potentiel régional supposent un engagement collectif fort. Située au cœur d'une eुरorégion dynamique, cette université dispose de tous les atouts pour s'affirmer comme un acteur académique majeur et surmonter le défi de la transition globale auquel sont confrontées nos sociétés.

LES ÉTABLISSEMENTS

L'Université de Lille 2022

est l'ambition partagée de plusieurs acteurs clés de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, qui joignent leurs forces pour créer ensemble un nouvel établissement.





Depuis 1881, *l'École nationale supérieure des arts et industries textiles* est spécialisée dans le textile et forme près de 70% des ingénieurs textiles français et 15% des ingénieurs textiles européens pour innover et travailler à l'international sur des secteurs de pointe.

Le textile est partout que ce soit dans les moyens de transport (automobile, aéronautique, ferroviaire), sur les routes (géotextiles), dans les campagnes (agrotextiles), dans les maisons (bâtiment). Il protège (textiles et vêtements de protection,

défense, armement), habille (mode, design), soigne (textiles médicaux) et permet la pratique de sports et de loisirs.

Le laboratoire de recherche de l'Ensait, Le Gemtex, contribue à la recherche textile grâce à ses 40 enseignants-chercheurs, ingénieurs et techniciens, une cinquantaine de doctorants et de nombreux équipements. Chaque année 130 ingénieurs textiles, 20 étudiants du mastère Management et Innovation dans la Mode et accompagne 50 doctorants dans l'obtention de leur thèse.



Eugène Deleplanque
Président du Conseil
d'Administration



Eric Devaux
Directeur

Plus d'informations sur www.ensait.fr

LES ÉTABLISSEMENTS



École Nationale
Supérieure
d'Architecture et de
Paysage de Lille

L'École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille compte actuellement 700 étudiants à qui elle offre des formations développant une véritable approche interdisciplinaire dans les champs de l'architecture, du paysage et de la ville. L'objectif principal de l'école est de former des architectes, des paysagistes et des urbanistes aptes à exercer des pratiques professionnelles diversifiées

et prêts à répondre aux complexités sociologiques, économiques et écologiques du monde de demain. L'ENSAPL fait partie du réseau de 20 écoles publiques d'architecture, sous la cotutelle du ministère de la Culture et du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.



Sophie Lamarche Palmier
Présidente du Conseil
d'Administration



François Andrieux
Directeur

Plus d'informations sur www.lille.archi.fr



ÉCOLE
SUPÉRIEURE
DE JOURNALISME
DE LILLE

L'École supérieure de journalisme de Lille (ESJ Lille) est l'une des premières écoles professionnelles de formation au journalisme en Europe. La plus ancienne des 14 écoles reconnues par la profession en France, elle compte aujourd'hui 650 étudiants.

École associative à but non lucratif (Loi 1901) elle est labellisée EESPIG, Établissement d'Enseignement Supérieur Privé d'Intérêt Général. Son diplôme majeur, généraliste, est reconnu par le MESRI de niveau Master 2, il est délivré en double

diplomation avec Science Po Lille.

L'ESJ Lille délivre également des formations spécialisées de niveau licence et Master. Elle a créé l'« Académie ESJ Lille », une formation post bac, unique en France, en partenariat avec l'Université de Lille pour permettre aux étudiants de découvrir les métiers du journalisme et préparer les concours des écoles de journalisme reconnues, tout en suivant leur licence à l'Université de Lille.



Louis Dreyfus
Président du Conseil
d'Administration



Pierre Savary
Directeur

Plus d'informations sur esj-lille.fr

LES ÉTABLISSEMENTS



Sciences Po Lille est une grande école publique sélective de sciences humaines et sociales. La pluridisciplinarité qui caractérise la formation permet d'acquérir des compétences diverses qui sont reconnues et recherchées autant par les entreprises que par les collectivités ou les associations.

Sciences Po Lille, c'est 1 950 étudiantes et étudiants ; plus de 500 intervenants vacataires et 44 enseignants titulaires ; plus de 250 accords internationaux ; 2 formations en apprentissage ; 5 laboratoires

de recherche adossés à l'Université de Lille ; une quarantaine d'associations étudiantes, la paternité et la coordination du 1^{er} programme national de démocratisation PEI ; de nouveaux magnifiques locaux au cœur du quartier Saint-Michel ; une bibliothèque ouverte 7 jours sur 7 de 9h à 22h...

Sciences Po Lille est membre du Réseau ScPo aux côtés de Sciences Po Aix, Lyon, Rennes, Saint-Germain-En-Laye, Strasbourg et Toulouse.



Eric Charpentier
Président du Conseil d'Administration



Pierre Mathiot
Directeur

Plus d'informations sur www.sciencespo-lille.eu



Université pluridisciplinaire d'excellence au cœur de l'Europe du Nord, *l'Université de Lille* est riche d'un patrimoine culturel et scientifique exceptionnel inscrit dans l'histoire de la région des Hauts-de-France.

L'Université de Lille se situe à proximité de plusieurs métropoles et capitales (Paris, Londres, Bruxelles, Amsterdam, Anvers, Cologne, Dortmund...). Adossée à de nombreuses infrastructures de transport au standard international (notamment les aéroports de Paris-Roissy, Bruxelles et Londres), elle élargit

sa sphère d'influence au monde entier, comme l'attestent ses collaborations internationales de haut niveau, nouées avec plus de 50 pays. Forte de ses 74 000 étudiantes et étudiants (dont 9 500 internationaux), 7 200 personnels, 62 unités de recherche et une offre de formation qui couvre l'ensemble des champs disciplinaires, l'Université de Lille s'impose comme un acteur majeur de la région pour la formation, la recherche, et l'innovation et par son engagement sur les questions de société.

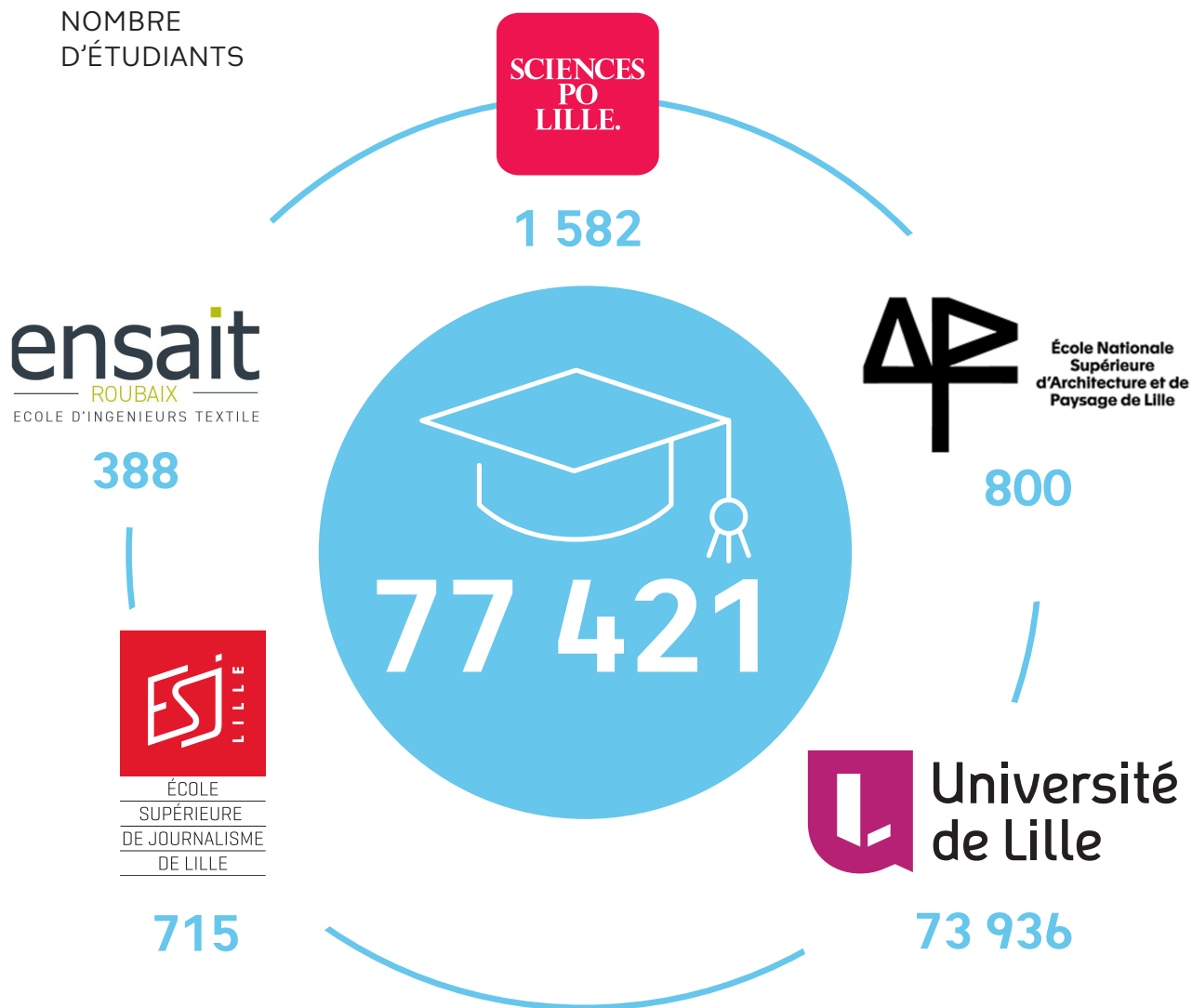


Jean-Christophe Camart
Président

Plus d'informations sur www.univ-lille.fr

LES CHIFFRES-CLÉS

NOMBRE
D'ÉTUDIANTS



NOMBRE
DE PERSONNELS

8 000



NOMBRE
DE DIPLOMÉS
PAR AN

19 612



NOMBRE
DE CAMPUS

14



NOMBRE DE
LABORATOIRES
DE RECHERCHE

64



NOMBRE ET NOMS
DES FONDATIONS

2

FONDATIONS,
UNIVERSITÉ DE LILLE
+ I-SITE ULNE



NOMBRE
D'ÉTUDIANTS
ÉTRANGERS

11 253



NOMBRE DE M²
DE BÂTIMENTS

693 821

CONTACT PRESSE

contactpresse@universitedelille2022.fr

Port. 06 34 60 15 57

www.universitedelille2022.fr

Université de Lille 2022